

## Tatouages : Quels risques ?

**Le tatouage** consiste en l'introduction de pigments et de colorants dans la peau afin d'obtenir un dessin permanent. Cette pratique connaît un regain de popularité depuis près d'une vingtaine d'années, principalement auprès des plus jeunes.

**Le métier de tatoueur** n'est actuellement toujours pas reconnu par la loi française. Néanmoins, les tatoueurs sont des artistes ayant acquis un savoir faire technique qui en fait de véritables professionnels du tatouage. Une charte d'hygiène existe depuis 2003, écrite conjointement par le Syndicat National des Artistes Tatoueurs et des médecins de l'hôpital Rotschild à Paris, elle établit les règles d'hygiène et de stérilisation du matériel. Par ailleurs, une formation théorique obligatoire à l'hygiène est inscrite depuis peu dans la loi. Le tatouage est réalisé avec un dermographe (une machine à tatouer électrique), des aiguilles à usage unique ou stérilisées et des colorants, pour lesquels la composition doit maintenant être fournie par le fabricant. Avant de tatouer, l'artiste inspecte la peau à la recherche de grains de beauté ou de lésions sur lesquels il ne faudra pas tatouer, rase la peau et la désinfecte. Le matériel utilisé est stérile et/ou à usage unique et le port des gants obligatoire. Après la séance, une série de recommandations et de conseils est donnée au client qui devra se représenter à distance pour vérifier que le tatouage a bien cicatrisé.

Malgré toutes ces précautions, **la réalisation d'un tatouage n'est pas sans risque** car la peau n'est pas "faite" pour recevoir des corps étrangers. Le tatouage peut être considéré comme un petit geste "médical" avec une effraction de la barrière cutanée et rupture des petits vaisseaux de la peau. Par la suite, la présence des corps étrangers dans la peau s'accompagne d'une réaction inflammatoire permanente car la peau tente de se débarrasser petit à petit de ces colorants, qu'il considère comme des intrus.

### Les risques infectieux locaux

Comme nous l'avons écrit plus haut, durant la séance de tatouage, les aiguilles percent la peau et induisent une brèche dans la barrière cutanée. Cette petite plaie qui cicatrisera en quelques semaines peut être la porte d'entrée à des infections bactériennes, notamment à Staphylocoques. Ces infections restent fort heureusement rares et d'évolution favorable en quelques jours dans la grande majorité des cas. En effet, d'un côté, le tatoueur désinfecte régulièrement la peau pendant le geste et pendant la cicatrisation du tatouage, le client se doit de nettoyer à l'eau et au savon plusieurs fois le tatouage et ce dès la fin de la séance. Le savon est un excellent désinfectant qui permet de prévenir une infection cutanée comme une folliculite bactérienne ou des furoncles. Habituellement, les infections sévères à des germes classiques comme le staphylocoque ou des germes atypiques (mycobactéries) surviennent si le tatoueur a travaillé dans des conditions sales, sans hygiène et également si le client n'a pas respecté les soins préconisés par le tatoueur. Enfin, des verrues virales peuvent parfois se retrouver à apparaître sur des tatouages sans que l'on sache réellement pourquoi. Il s'agit probablement de verrues présentes avant le tatouage, mais non visibles à l'oeil nu ou pas reconnues par le tatoueur, et disséminées ensuite sur les tracés du tatouage.

### Les risques infectieux viraux

Le tatouage s'accompagne d'un saignement durant la séance avec un risque potentiel de contamination par certains virus transmissibles par le sang comme l'hépatite B, le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et surtout l'hépatite C. Effectivement, des cas d'infections principalement pour l'hépatite C ont été rapportés il y a de nombreuses années après tatouage. La contamination était due à l'absence d'asepsie de la part de tatoueurs qui réutilisaient du matériel ou les mêmes aiguilles sur plusieurs patients sans les stériliser. Actuellement, les tatoueurs "professionnels" utilisent, soit des aiguilles jetables à usage unique, soit du matériel qu'ils stérilisent. Ces précautions rendent actuellement rares les infections par le virus de l'hépatite C. On peut recommander par prudence de faire une sérologie de l'hépatite C 3 mois après un tatouage.

### Les réactions allergiques aux encres de tatouages

Il s'agit probablement de la complication la plus fréquente après tatouage. Les réactions se caractérisent par un tatouage qui démange, qui gonfle -parfois après exposition solaire- et des lésions plus ou moins importantes et habituellement qui démangent. Le plus souvent une seule couleur est affectée par le phénomène (habituellement le rouge, mais cela est possible pour toutes les autres couleurs). Ces réactions sont imprévisibles et peuvent arriver dans des délais allant de quelques semaines à plus de 40 ans après le tatouage. Il ne sert donc à rien de faire une "zone test" de tatouage sur un coin de peau cachée. L'obligation de marquer la composition des encres pourrait permettre de limiter ce genre de situation et de mieux conseiller un client en cas d'allergie connue à un composant. Pour le moment, en cas d'allergie pré-existante à une encre de tatouage, il vaut mieux éviter la couleur quelque soit la marque d'encre de tatouage car il peut arriver que des composants communs soient utilisés dans des encres différentes. Le traitement de ces allergies passe par l'application de corticoïdes locaux. Mais, ces traitements sont décevants car l'encre est toujours présente dans la peau. Le retrait du tatouage par laser ou chirurgie est parfois indispensable.

### Les risques liés aux problèmes de peau pré-existants

En pratique, aucun artiste ne tatoue sur une zone de peau présentant des lésions cutanées. En cas de lésion sur une zone prévue pour un tatouage, il vaut mieux suspendre la séance et consulter un dermatologue pour prendre avis.

Certaines maladies dermatologiques chroniques peuvent se localiser préférentiellement sur des zones de traumatismes comme des tatouages. Il s'agit par exemple du psoriasis, du lichen plan, du lupus cutané, de la sarcoïdose ou du vitiligo. On recommande habituellement aux personnes atteintes de ces maladies, d'éviter de se faire tatouer ou, du moins ne pas de se faire tatouer quand la maladie est active (lésions qui augmentent en nombre et/ou en taille). Tatouer "à côté" de la lésion ne permet en rien de prévenir une éventuelle poussée sur tatouage car ce sont des maladies de la peau dans sa globalité, même celle qui apparaît "saine".

En cas d'acné, notamment du dos, on recommande d'attendre que le traitement soit efficace et la peau nettoyée avant de faire un tatouage, car les lésions d'acné sont inflammatoires et contiennent certains germes. En revanche, il n'existe pas de contre-indication à tatouer les patients traités mais la cicatrisation du tatouage pourra être plus longue avec certains médicaments anti-acné (rétinoïdes).

### Les grains de beauté

Les tatoueurs évitent habituellement de tatouer sur les grains de beauté, laissant un petit

"blanc" au niveau du dessin. Si traumatiser un grain de beauté n'est pas un facteur de risque de cancer de peau, le grain de beauté peut néanmoins se modifier, et changer d'aspect dans les semaines qui suivent. Le principe de précaution incite alors à retirer entièrement ce dernier pour l'analyser.

Un tatouage perturbe la surveillance des grains de beauté chez le dermatologue. On conseille donc d'éviter de tatouer sur une zone où il y a beaucoup de grains de beauté, de choisir un motif "aéré" (éviter les aplats noirs larges) et de prendre des couleurs claires. Certaines personnes souffrant du syndrome des naevus atypiques doivent être très prudentes quand elles se font tatouer car la surveillance des grains de beauté peut devenir difficile.

### Tatouage et cancer de peau

Il existe quelques cas de patients ayant développé des cancers de peau sur des tatouages plus ou moins récents. Néanmoins, il est à ce jour difficile de dire s'il existe un lien direct entre les deux ou s'il s'agit d'une association fortuite. Actuellement, il convient de consulter un dermatologue si une lésion apparaît et ne cicatrise pas sur un tatouage.

Au total, la fréquence réelle des complications après tatouage n'est pas connue. Il existe un certain nombre de complications qui sont le fruit d'erreur humaine (non respect des règles d'hygiène, contamination de l'encre, absence de soins locaux à domicile) et d'autres indépendantes du tatoueur (réactions allergiques, localisation d'une maladie de peau connue ou non).

En cas de doute avant de se faire tatouer ou de problèmes de cicatrisation sur un tatouage, il convient d'aller consulter un dermatologue pour un avis.